

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010

En avril 2010, j'avais voté « l'abstention » sur votre budget 2010 pour les raisons suivantes :

- des charges de personnel en forte hausse (+ 15 %) à 4 millions d'euros contre 3,58 millions d'euros au budget 2009, mais seulement 3,3 millions d'euros au final dans le compte administratif 2009.
- une priorité accordée au désendettement bancaire qui ne se justifiait pas, à mon sens. Le niveau de la dette est raisonnable et il est opportun de financer une plus grande part de nos investissements par l'emprunt quand les taux d'intérêt du marché interbancaire sont historiquement bas.
- un plan d'investissement (en équipements) modéré en réalité par-rapport au niveau de notre capacité d'autofinancement brute globale. J'avais noté que plusieurs opérations annoncées, ne pourraient s'inscrire que sur un horizon pluriannuel. Votre plan présenté à 4,7 millions d'euros (hors le remboursement de l'annuité en capital de la dette) ne se situerait en réalité qu'à 3 millions d'euros.

Finalement, **que constate-t'on dans le compte administratif 2010 ?**

- au niveau des dépenses de fonctionnement : des charges générales d'exploitation à un niveau inférieur de 456 ke par-rapport au budget, des charges de personnel inférieures de 410 ke par-rapport au budget, soit une économie globale de 960 ke par-rapport à ce même budget.
- Des recettes de fonctionnement et notamment en « impôts et taxes » supérieures de 225 ke par-rapport à la prévision budgétaire ainsi qu'un produit exceptionnel de 480 ke (la moitié du prix de cession du terrain des cantines). Notre capacité d'autofinancement brute approchait 2,7 millions d'euros (en opérations réelles). Elle couvre largement l'annuité de remboursement de la dette (- 810 ke) et 10 % des investissements de l'année.
- Au niveau des dépenses d'investissement : elles ont été très modérées à 2,15 millions d'euros en équipements ; il faut y ajouter 810 ke d'échéances d'emprunts remboursés, soit 3 millions d'euros d'investissements sur l'année.
- Dès lors, au niveau des recettes d'investissements, nous n'avons pas eu besoin de souscrire à l'emprunt bancaire de 600 ke qui avait été budgété.

En conclusion, le Compte Administratif 2010 **présente une situation financière excédentaire en résultat, bien meilleure que ce que pouvait laisser présager votre Budget 2010**, plus particulièrement au niveau des charges de fonctionnement.

Les hypothèses qui avaient orientées mon vote vers « l'abstention » ayant été levées dans le compte définitif 2010, **je vote en « faveur » de ce document.**